

Une agora de minifoot au Juliéna de Barvaux

DURBUY

Conseil communal

Dans le cadre d'un projet de l'Union belge de football, la Commune va aménager une agora de minifoot, un « Belgian Red Court », à l'arrière de la future maison de jeunes au Juliéna de Barvaux.



C'est un terrain de ce genre qui sera prochainement aménagé sur le site du Juliéna de Barvaux.

Le site du Juliéna de Barvaux est amené à évoluer dans les prochaines années, notamment dans le cadre d'une opération Cœur de village, mais également en accueillant un espace dédié à la jeunesse. On le sait, l'ancien club house du club de tennis de Barvaux, qui a déménagé à Bohon, est voué à abriter prochainement la maison de jeunes.

De plus un skatepark, situé sur les anciens terrains de tennis, poursuit actuellement son parcours administratif et est, semble-t-il, en bonne voie. Une autre bonne nouvelle est tombée hier pour les jeunes et complètera l'offre mentionnée ci-dessus. « Une agora de minifoot sera en effet aménagée à l'arrière de la future maison de jeunes, sur l'ancien terrain de minitemnis, qui a l'avantage de déjà reposer sur une dalle en béton en parfait état, explique l'échevin de la Jeunesse, Pablo Docquier. Ce projet est rendu possible grâce à l'intervention financière de l'Union

belge de football (URBSEA). Celle-ci aide les Communes à l'aménagement de telles surfaces pour y développer des projets d'engagement social notamment. Le coût de cette agora est de 150 000 €, mais la part communale ne s'élèvera qu'à 60 500 €.

« Fort bien », selon le conseiller de la minorité Éric Jurdant (Écolo) qui s'inquiète néanmoins : « J'ai peur que cet emplacement ne soit pas le plus adéquat. Il manque de visibilité à l'arrière de l'ancien club house. »

Tant l'échevin de la Jeunesse que celui des Sports, Fabrice Sarlet, le rassurent : « Au contraire, il s'agit d'une offre globale pour les jeunes avec la maison des jeunes qui sera au centre donnant d'un côté sur le futur skatepark et de l'autre sur l'agora de minifoot. De plus, tant les écoles voisines que le COD pourront également y organiser des activités à vocation sportive. »

Lotissement à Palenge : « Stop aux constructions en ruban » pour Écolo

Autre point examiné lors du conseil de mercredi : une question de voirie concernant un permis d'urbanisation de 5 lots dans le village de Palenge. Éric Jurdant (Écolo) réagit : « D'après mes informations, cinq autres lots seront prévus plus tard de l'autre côté de la rue. Il serait peut-être temps d'arrêter ces aménagements de lotissements en ruban qui étendent les villages. Stop au béton. N'est-il temps de réfléchir à une politique créative d'aménagement de logements au cœur des villages ? »

Pour le bourgmestre Philippe Bontemps : « Ces lotissements répondent à une demande de jeunes couples désireux de rester vivre dans leur commune. Et pour pouvoir aménager les centres de village, il faudrait que les plans de secteur puissent évoluer aussi. »

JULIEN BIL

VITE DIT

INTERPELLATION CITOYENNE : LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Une interpellation citoyenne a été demandée par Marc Blasband. Ce dernier a présenté ses griefs aux autorités communales dans le cadre des effets du dérèglement climatique. Pour lui, la Commune n'en fait clairement pas assez, malgré l'urgence.

MODIFICATION DU PERMIS D'URBANISATION CONCERNANT UN PROJET DE 170 LOGEMENTS : UNE INFORMATION MINIMALE SELON ROCH KERSTEN

Lors des questions d'actualité posées en fin de séance, le conseiller du groupe de la minorité Commune Passion, Roch Kersten, s'est adressé au collègue concernant, selon lui, « une information légale mais minimale » de la modification du permis d'urbanisation du quartier du Nofoit à Bomal. « Mon intervention ne porte pas sur le fond du dossier, mais bien sûr l'importance de cette information, il faut savoir que ce projet porte sur la construction de 170 logements. Quelle a été la communication réalisée par la Commune et/ou par l'investisseur ? Une seule affiche d'information à la population a été placée sur le terrain en face de l'athénée et aucune le long de la rue des Ardenes. Pourtant, lors de la première version en 2018-19, ce permis d'urbanisation (RUE) avait déjà fait l'objet d'un grand intérêt par les habitants de Bomal. Une réunion avait même été organisée à ce propos... Alors, certes, l'information respecte la légalité, mais elle est, à tout le moins, minimale. »

Et le conseiller d'émettre quelques suggestions pour améliorer la communication : envoi des permis d'urbanisme aux conseillers communaux pour qu'ils puissent servir de relais, placer des affiches en suffisance, numérisation de certains documents... Pour le bourgmestre Philippe Bontemps : « La procédure a été strictement appliquée. Mais, il est cependant vrai que placer plus d'affiches aurait été mieux. De là à imaginer qu'on puisse faire de la rétention d'informations... »

VERS UNE EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PATRIMONIAL ?

Un point concernait le remplacement de 292 luminaires publics par du LED, « cette année dans le village de Bomal », indique l'échevin Freddy Paquet. Le conseiller Écolo, Éric Jurdant intervient : « Changer par du LED est très bien, mais des études montrent que les insectes s'épuisent en volant autour de ces luminaires croyant qu'il fait encore jour. Et cela perturbe leur reproduction. Ne pourrait-on pas réfléchir à ne plus éclairer des lieux naturels la nuit, voire des éléments de patrimoine, tels que les églises ? ». Le bourgmestre Philippe Bontemps répond : « Je suis d'accord pour y réfléchir, car tous, on doit faire un effort. »



DURBUY

Forte affluence à la Fête de la bière, du pain et du fromage

Le week-end dernier, le beau temps était au rendez-vous pour faire une petite escapade dans la vieille ville de Durbuy, mais aussi faire halte aux dégustations de bières, de fromages et de pain.

Le syndicat d'initiative de Durbuy organisait la 29 Fête de la bière, du fromage et du pain dans le parc Roi Baudouin.

Sur place, on pouvait retrouver : La Durboise, la Brasserie Minne, Légender, la Durbuy Z, la Lupulus, la boucherie Bodson, la microbrasserie TR114, la Planche à Papa, la brasserie de Durbuy, Les 4 saisons, la brasserie de Charleroi, la Brasserie Philippe, la Brasserie du Comte Hener, la brasserie Saint-Monon, la Lestery, le bar à vins Le Pressoir, la brasserie Léopold 7, la fromagerie du Samson, la brasserie Bertinchamps, le Château de Durbuy et le Fumé des Ardenes. La Fête de la bière, du fromage et du pain a attiré la foule. « Habituellement, on organise la fête au mois de septembre. Cette année, elle se tenait un mois plus tard et on appréhendait quand même le manque de public et la météo.

Finalement, il a fait super beau pour un mois d'octobre et il y a plus de monde que l'an dernier », conclut avec fierté Nicolas Lambot, membre du Syndicat d'initiative de Durbuy. MANON GOUVERNEUR